

METTRE EN PLACE UNE TAILLE QUI PROTEGE LA VIGNE

Pour vous aider à limiter les impacts des maladies du bois dans vos parcelles grâce à une taille plus respectueuse de la plante

OBJECTIFS

- Comprendre le développement physiologique de la vigne, ses systèmes de défenses vis-à-vis des bioagresseurs et l'impact de la taille sur le long terme.
- Mesurer l'importance d'une taille adaptée, permettant une meilleure gestion du vignoble et une durée de vie des ceps augmentée.
- Maîtriser une méthode de taille limitant l'impact des maladies du bois.

METHODES

ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Travail en salle pour les aspects théoriques.
- Mise en application au terrain.



PROGRAMME

1^{ère} journée :

- Ecologie de la plante, biodiversité et régulation.
- Importance de la vie du sol.
- Physiologie de la plante.
- Systèmes de défenses.
- Croissance/développement/flux de sève.
- Les angles de coupes et leurs incidences.
- Sortie sur le terrain
 - Dissection de vieux pieds de vignes.
 - Observation de la compartimentation, du recouvrement des plaies...
 - Observation des dépérissements (Esca, Eutypiose, Black dead arm)
 - Stratégies de tailles

2^{ème} journée :

- Exemples de taille.
- Vers une taille idéale pour les ceps.
 - Exemple de la taille Guyot-Poussard
- L'épamprage, le palissage, le relevage.
- Régénération d'un cep abîmé, perspectives à moyen et long terme.
- Observation des techniques de chacun, conseils individuels.
- Démonstration de taille sur des ceps problématiques.
 - Choix des coursons, des baguettes
 - Respect des flux de sève

Une attestation de formation vous sera délivrée à l'issue du stage.

Durée : 2 jours

Date : Mercredi 6 décembre 2016
Jeudi 7 décembre 2016
de 9 h 00 à 17 h 00

Lieu : salle de réunion de la maison des vins, abbaye Saint Michel - GAILLAC

Frais d'inscription : 27 € correspondant aux 2 repas.

Le stage est gratuit pour les agriculteurs, les conjoints cotisants et les aides familiaux, à jour de leur contribution VIVEA.

Soyez à jour de vos cotisations VIVEA !

Chefs d'exploitation, entrepreneurs, conjoints collaborateurs : si vous n'êtes pas à jour de vos cotisations VIVEA, le stage peut vous être facturé. Vous devez régulariser votre situation avant la formation en vous adressant à la MSA pour payer la part VIVEA dans votre appel de cotisation.

Autres statuts : nous consulter.

Responsable de stage et contact :

Virginie VIGUES
v.vigues@tarn.chambagri.fr
Tél : 05 63 57 70 63
Port : 06 61 99 57 86

Stage organisé avec la participation financière de VIVEA



Intervenants :

Marceau Bourdarias, société ORME, formé par SICAVAC
Animation par **Virginie Vigues**, Conseillère spécialisée viticulture CA 81

Public : viticulteurs, vignerons